



Compte-rendu Réunion du groupe thématique « Domaine marin »

Centre de la mer de Biarritz – 14 Novembre 2013

PROJET OAFS : ETAT ZERO DE LA BIODIVERSITE FAUNISTIQUE MARINE EN AQUITAINE

CONTEXTE :

L'élaboration de l'état zéro de la biodiversité faunistique (continentale et marine) en Aquitaine fait actuellement partie des missions principales de l'équipe de l'OAFS. Au vu de l'avancée des réflexions menées sur le domaine continental, l'Observatoire a voulu rassembler les acteurs du domaine marin afin d'engager les discussions nécessaires à l'avancée des projets sur les milieux océaniques.

PARTICIPANTS :

Organisme	Représenté par	Contact
Aquitaine Landes Récifs	Elodie ZACCARI	contact@aquitaine-landes-recifs.fr
Centre de la mer	Iker CASTEGE	iker.castege@univ-pau.fr
Centre de la mer	Emilie MILON	emilie.milon@centredelamer.fr
Cistude Nature	Thomas RUYS	thomas.ruys@cistude.org
Comité départemental d'études et de sports sous-marins (64)	Constance KRYKWINSKY	michel.crabe@sfr.fr
Conseil régional d'Aquitaine	Jocelyn KERLEAUX	jocelyn.kerleaux@aquitaine.fr
DIRM SA	Lydia MARTIN-ROUMEGAS	lydia.martin-roumegas@developpement-durable.gouv.fr
DREAL Aquitaine	Vanessa RISPAL	vanessa.rispal@developpement-durable.gouv.fr
GEFMA	Alexandre DEWEZ	alexandre.dewez@free.fr
GRAMASA	Marc MENDEL	gramasa@gmail.com
IMA	Laurent SOULIER	ima.soulier@wanadoo.fr
OAFS	Adrien JAILLOUX	jailloux@oafs.fr
OAFS	Marie BARNEIX	barneix@oafs.fr
OAFS	Paul FROMAGE	fromage@oafs.fr

Organismes excusés : UMR EPOC (Station Marine d'Arcachon), l'IFREMER Anglet, l'IFREMER Arcachon, le Conseil général 40, l'Agence des Aires Marines Protégées et la DDTM 64.

COMPTE-RENDU DE REUNION :

Un tour de table est réalisé, chaque acteur se présente (voir liste des organismes présents).
Adrien JAILLOUX, qui anime la réunion, présente l'équipe de l'OAFS. Il rappelle qu'il quitte prochainement son poste (fin novembre 2013) et que Marie BARNEIX assurera son intérim à partir du 1^{er} décembre.

Le déroulé de la réunion est présenté :

- 1 – Rappel sur le dispositif OAFS : Organisation, Fonctionnement, Charte et Convention
- 2 – Présentation des projets en cours : le Catalogue et le Système d'Information
- 3 – Discussions en lien avec le domaine marin : Référentiels-espèces, Données marines, Descripteurs et Indicateurs

1 - Rappel sur le Dispositif OAFS

Le fonctionnement de l'OAFS et ses trois entités (Le Réseau des Contributeurs, la Cellule de traitement et le Conseil scientifique) sont présentés.

Suite à la description des missions portées par le dispositif, une question est soulevée : cette démarche régionale est-elle liée aux politiques nationales (Grenelle de l'Environnement / Stratégie Nationale Biodiversité)?

-> L'équipe de l'OAFS explique que l'émergence de dispositifs de type Observatoires régionaux en faveur de la biodiversité a été facilitée par la mise en place de ces politiques nationales et des projets qui en ont découlés (Système d'Information sur la Nature et les Paysage / Observatoire National de la Biodiversité). La plupart de ces observatoires (dont l'OAFS) s'appuie sur ces dispositifs nationaux. Cependant, la présence d'observatoires régionaux est encore hétérogène (moins d'une dizaine d'observatoires opérationnels). L'OAFS a été lancé après deux ans de préfiguration, suite à l'avis favorable des acteurs sur l'intérêt du dispositif en Aquitaine.

Un exemplaire de la Charte partenariale et une proposition de Convention de partenariat ont été distribués à l'ensemble des participants.

La Charte est le cadre du partenariat pour chaque structure souhaitant « participer » à l'OAFS. En la signant, chaque structure approuve la poursuite des objectifs portés par l'observatoire.

La Convention est le second cadre partenarial pour chaque structure souhaitant transmettre des données faunistiques à l'OAFS.

-> Ces données peuvent être géographiquement floutées (rattachées à une maille marine, à un zonage de protection ou à un secteur marin - *à définir*)

Suite au bilan de cette réunion et aux remarques transmises, la Convention (partie sur les lots de données) intégrera certains paramètres pour mieux s'adapter au domaine marin.

La présentation de ces documents n'a pas soulevé d'interrogation particulière.

2 – Présentation des projets en cours

Deux projets portés par l'OAFS sont présentés : le Catalogue des Acteurs de la Faune sauvage et des Dispositifs de collecte et le Système d'Information cartographique. Ces deux projets ont été exposés car ils impliquent la participation de tous les acteurs du milieu marin qui étudient la faune sauvage

(Catalogue), et soulèvent des questions spécifiques demandant à être traitées en collaboration avec des experts (Système d'information).

Le Catalogue des Acteurs et des Dispositifs de collecte :

La mise en place de cet outil a été initiée par l'OAFS dans le cadre du SINP. Le but de cette démarche est de savoir qui fait quoi, où et comment ?

-> Une notice technique associée à deux formulaires en ligne a été créée afin de permettre le recensement des acteurs et de leurs dispositifs de collecte sur la faune sauvage, et leur intégration dans l'outil. Actuellement, 44 structures sont enregistrées. Il est rappelé aux acteurs présents l'intérêt de cette démarche.

L'équipe de l'OAFS peut si besoin renvoyer la notice et les liens vers les formulaires en ligne sur demande. Les acteurs et dispositifs recensés dans les bases seront valorisés dans le cadre du futur site de l'OAFS (Janvier 2014). Les fiches acteurs (renseignements sur la structure et sur les dispositifs qui lui sont associées) seront en consultation libre.

Le Système d'Information - Application cartographique :

L'équipe a présenté l'application cartographique en cours de finalisation, développée en collaboration avec un prestataire externe (MEMORIS).

Les données transmises par les membres du réseau (via une convention) alimenteront entre autres cette application.

Les deux fonctions de l'application sont expliquées :

➤ la **construction de couches** : trois critères d'affichage sont possibles : choix de la représentation spatiale (maille/commune/zonages...), du filtre temporel (année/période) et du type de données de synthèse (richesse/répartition).

Il est souligné que la carte réalisée à partir des différents critères choisis affiche les données de présence que possède l'OAFS dans sa base au moment de la construction de la couche. Afin de limiter les mauvaises interprétations des cartes affichées, **l'accès à l'application cartographique est restreint aux membres du réseau.**

Sur chaque entité géographique de la carte, on peut obtenir le nombre et le nom des structures-contributrices pour chaque espèce, ainsi que le nombre d'observations et d'observateurs (par structure-contributrice).

➤ **l'accès aux couches de référence** : Cet onglet rassemble des couches pour lesquelles une procédure de qualification a été réalisée par les contributeurs ayant mis à disposition des données et par le CSRPN. Ces couches (et cartes associées) illustrant une synthèse des données, sont dites de référence une fois validées, et deviennent publiques.

Ex : répartition communale de la Loutre d'Europe en Aquitaine (Espèce PNA) en 2010.

Avant d'arriver à une information représentative et précise de la répartition de certaines espèces et de la richesse spécifique sur différents zonages, cette application permettra :

- de visualiser l'état des lieux de la connaissance et des données disponibles au sein du réseau
- d'aboutir à des listes d'espèces à l'échelle de grands ensembles territoriaux type région, département, ORGFH, et donc à l'élaboration de référentiels-espèces (listes d'espèces par groupe taxonomique + informations complémentaires sur chaque taxon). La mise en œuvre de cette démarche sur le domaine marin est abordée dans la 3^{ème} partie (*Discussions en lien avec le domaine marin*).

La présentation de l'application cartographique a soulevé plusieurs questions chez les participants :

- A propos de la **transmission des données** : difficultés pour certains acteurs de répondre aux diverses sollicitations pour la transmission de données, surtout quand un travail supplémentaire doit être réalisé pour structurer les données sous différents formats.

Un exemple est présenté par Laurent SOULIER qui doit transmettre des données à PIGMA et à l'OAFS.

-> L'équipe de l'OAFS explique qu'une convention est en cours avec le GIP ATGeRi pour alimenter la plateforme PIGMA avec les couches de référence élaborées dans le cadre de l'OAFS.

L'Observatoire a donc pour rôle d'héberger les données transmises par les différents partenaires, et de les structurer pour les intégrer dans le Système d'Information du Réseau des Contributeurs de l'OAFS qui mutualise les données régionales.

Lorsque qu'une couche sera considérée - par les contributeurs et le CSRPN - comme représentative et validée, elle ira alimenter la plateforme PIGMA (entre autres).

Lydia MARTIN-ROUMEGAS souligne la complémentarité de ces deux démarches et qu'il est important de prioriser l'échange d'information entre les plateformes régionales.

L'équipe de l'OAFS précise également qu'un format d'échange régional est en cours d'élaboration. Il s'inspire de ceux utilisés par les autres observatoires et de celui recommandé par le SINP afin de faciliter les échanges de données.

- A propos de la **dénomination** choisie pour le type de données affiché : Richesse Spécifique (sur un ou des groupes taxonomiques) et Répartition (d'un taxon).

Certains participants indiquent qu'il pourrait être plus pertinent de renommer les deux types de construction de couche. Les informations diffusées étant seulement des données de présence, la couche créée ne peut pas être une carte de répartition à proprement dit, idem pour la richesse – *Exemple de dénomination proposée : Carte de présence dans les zones prospectées*. Ils notent également que le fait de mutualiser des données ponctuelles et des données de suivis peut apporter un biais sur l'information rendue (nombre d'observations), mais qu'il peut être lissé suivant la quantité de données et l'échelle de restitution choisie (départementale, communale, grand secteur marin...). Ils suggèrent si possible d'intégrer des indicateurs concernant des biais de prospection ou des indices de confiance sur les cartes.

L'équipe de l'OAFS prend note qu'il peut être nécessaire de reconsidérer les termes choisis au sein de l'application cartographique lors de la construction de couche. Il reste important de souligner qu'au vu de la diversité des acteurs, de leurs types de données, et de l'étendue des groupes sur lesquels s'orientent les projets, il est difficile de pouvoir considérer autre chose que des données de présence. Ceci apporte des biais, et il reste important de les comprendre et de les partager pour l'interprétation des couches. Les couches de référence qui seront construites à partir des données, et validées par les experts, restent vouées à représenter la répartition et la richesse des espèces sur le territoire Aquitain et le domaine marin associé.

3 – Discussion en lien avec le domaine marin :

Les Référentiels-espèces :

L'équipe de l'OAFS présente le projet sur les référentiels qu'elle souhaite engager sur le domaine marin, c'est-à-dire mettre à disposition et en libre accès la liste des espèces présentes sur le domaine marin du Golfe de Gascogne (moitié sud).

A titre comparatif, la démarche continentale est expliquée. L'élaboration de ces référentiels-espèces consiste à réaliser des listes d'espèces suivant les données transmises à l'OAFS et les connaissances d'experts régionaux. Ces listes sont reliées à un référentiel taxonomique, auquel on associe des renseignements généraux sur chaque taxon (Liste rouge, indigénat, statut de protection, ...).

Ce projet, appliqué au domaine marin, soulève actuellement deux questions au sein de l'OAFS:

- la faisabilité de lister les espèces présentes, s'orienter sur quelques groupes ?
- la définition de secteurs marins sur le Golfe de Gascogne, quels découpages ? (*Partie traitée dans la partie secteur marin ci-dessous*)

-> Il est souligné par l'ensemble des naturalistes présents l'intérêt d'utiliser le référentiel WORMS pour les référentiels-espèces concernant des espèces marines (à la place de TAXREF utilisé par l'OAFS pour les espèces continentales). L'élaboration de référentiels-espèces sur le domaine marin ressort globalement comme une tâche compliquée si on veut prendre en compte l'ensemble des groupes.

Il est décidé comme plus pertinent dans un premier temps de travailler sur les trois groupes suivants : mammifères, oiseaux et poissons car il y a possibilité d'obtenir des listes exhaustives. Une liste d'espèces qui recensera les taxons des autres groupes pourra éventuellement être proposée à l'échelle du Golfe de Gascogne (moitié Sud). Bien que non exhaustive, cette démarche permettrait de diffuser et valoriser la présence connue de certains taxons. L'équipe informe que des réflexions sont en cours avec le CSRPN sur les aspects méthodologiques de l'élaboration et mises à jour des référentiels-espèces.

Les Secteurs marins :

La nécessité de disposer au sein de l'OAFS d'un découpage du domaine marin sur le Golfe de Gascogne est présenté. Celui-ci s'oriente vers des limites « administratives » en comparaison aux découpages présents sur le domaine continental. Il permettra :

- d'attribuer les données transmises par les contributeurs à différents secteurs marins afin de réaliser des cartes synthétiques de « présence/répartition »
- d'extraire des listes d'espèces présentes sur les différents secteurs marins et de contribuer ainsi au travail sur les référentiels-espèces.

Un tour d'horizon des différents types de zonages utilisés sur le domaine marin est fait – Exemple : Carrés CIEM utilisés pour intégrer les données des pêcheurs.

Les discussions se sont appuyées sur deux découpages (voir PowerPoint) qui pourraient permettre la restitution de données de synthèse.

Les limites de la ZEE et des eaux territoriales sont apparues comme pertinentes. La création d'un secteur spécifique au bassin d'Arcachon a été mise en avant car il y a beaucoup de données précises sur le bassin. Lydia MARTIN-ROUMEGAS (DIRMSA) a évoqué un travail partenarial en cours qui pourrait aider à la définition de ces limites.

Il est donc recommandé de s'appuyer sur la ZEE et les eaux territoriales pour définir le découpage. Ces deux zones peuvent éventuellement être découpées suivant un prolongement départemental si des restitutions à destination des départements sont envisagées.

Les acteurs ont conclu qu'il était **nécessaire de tester le futur découpage avec des jeux de données** pour voir l'importance ou non des biais entraînés par des découpages de type administratif dans la restitution de l'information.

Descripteurs et indicateurs :

Pour finir, l'équipe de l'OAFS a présenté le travail réalisé ce printemps dans le cadre d'un stage de M2. Il est prévu que les projets descripteurs et indicateurs soient prioritaires en 2014. Les descripteurs de biodiversité marine seront élaborés à partir des données transmises et des référentiels-espèces réalisés. Un zoom est fait sur la partie « indicateur »: ces derniers ont été définis pour décrire une problématique précise qui dépend de données protocolées. Il est mis en avant que ce type d'indicateur doit effectivement être réalisé en étroite collaboration avec les acteurs concernés. Ces indicateurs pourront également être élaborés à partir d'indicateur existants (réalisés par des organismes de recherche par exemple) selon une démarche de vulgarisation.

Iker CASTEGE a présenté le travail sur les indicateurs réalisé en collaboration avec l'OAFS dans le cadre du M2 (Suivi des Cétacés). Ceci a permis de montrer le type d'indicateur que souhaite valoriser l'OAFS et sous quel format.

La démarche « indicateurs » a suscité un intérêt particulier auprès des participants.

Des possibilités de démarche « indicateurs » sont évoquées (sur le bassin d'Arcachon, sur les oiseaux marins...), tout comme l'importance d'associer les démarches de la DCE et de la Stratégie Cadre sur les milieux marins pour orienter ces travaux.

Autres :

- Thomas RUYSS a abordé le projet « Atlas Régional des Mammifères Sauvages » et plus particulièrement le volet « Mammifères marins ». La sortie du tome correspondant est prévue pour décembre 2013.
- L'intérêt des sciences participatives pour alimenter les observatoires a été mis en avant, tout en faisant attention à la validité des données collectées.

Suite à cette réunion l'OAFS proposera prochainement :

- un découpage du Golfe de Gascogne (moitié Sud) pour définir de grands **secteurs marins**,
- des **référentiels-espèces** pour les groupes les mieux étudiés,
- une **liste d'espèces** pour les autres taxons dont la présence est connue,
- des **cartes de présence** à destination du RCOAFS.

Pour mener à bien ces projets, il a été convenu que **le partage de données** était indispensable. Il a été souligné par plusieurs acteurs l'importance **de tester les découpages du domaine marin sur des jeux de données**.

L'équipe de l'OAFS se tient à la disposition des structures pour tous renseignements et sollicite les acteurs présents à participer à la démarche.

Contacts : Marie BARNEIX : barneix@oafs.fr / Paul Fromage : fromage@oafs.fr